

La section CFDT AVSC Lorraine est heureuse de vous présenter cette nouvelle publication destinée à vous faire part de l'actualité syndicale à l'AVSC et du travail des élu(e)s et mandaté(e)s de notre syndicat.

Pendant que certaines organisations syndicales s'obstinent dans la contestation systématique, le populisme ou la démagogie, en renvoyant une image souvent négative ou dépassée du syndicalisme, nous cherchons à travers notre implication, notre formation et notre travail collectif à faire avancer vos droits et défendre vos intérêts au quotidien.

AVSC - 103 MF

Tout cela n'a rien d'incroyable, puisque c'est le rôle que vous nous avez confié localement et que nous ne saurions trahir.

Nous cherchons en permanence à innover à l'image de nos nouveaux services aux adhérents (accompagnement au projet pro dans et hors de l'entreprise, simulation d'entretien, conseils et accompagnement juridiques...) pour lesquels plusieurs d'entre nous ont suivi des formations externes.

Alors que la situation de l'entreprise, certes plus enviables que celle des autres entreprises de la branche Télécom ou centres d'appel externe, se complique avec notamment d'inquiétantes baisses de flux, notre vigilance s'impose dans l'expertise et l'analyse de ces évolutions.



Si certains s'inquiètent de la baisse de la PVV (CC : 277 € en moyenne contre 299€ en 2011 et RE : 489€ contre 518€ en 2011) qui va sans doute perdre dans le temps, la question de l'emploi (quelle stratégie pour l'avenir ?) et des conditions de travail constituent pour nous une priorité.

Aujourd'hui on constate peu d'arrivées (externes et internes) mais de nombreux départs en TPS ou retraites qui s'annoncent et cette équation aura inévitablement un impact sur les activités de l'entreprise.

Nos concurrents font sous traiter la relation client mais aussi une partie de leur back office en France ou à l'étranger à l'image de Free 100% Offshore

Le métier de téléconseiller a-t-il de l'avenir à FT alors qu'aujourd'hui 40% des appels UAT sont traités en externe et plus de 30 % des flux AVSC ?

Face à toutes ces incertitudes, les militants CFDT assumeront leur rôle de veille, d'alerte et de propositions pour défendre l'intérêt des salariés de l'AVSC.

Bonne lecture !

LE COMITÉ D'HYGIÈNE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT) ÇA SERT À QUOI ?

Au début de leur histoire, les CHSCT avaient pour principal but de faire appliquer les règles de prévention dans les entreprises. Aujourd'hui les CHSCT sont une structure installée, capable d'anticiper les risques émergents susceptibles d'être nuisibles à la santé de tous les travailleurs.

1892 : Création de l'inspection du travail,

1892 : Protection au travail des femmes. La loi du 2 novembre 1892 fixe une durée maximale pour le travail des enfants, des femmes et des filles mineures.

1893 : Protection des travailleurs dans les établissements industriels, notamment en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité.

1898 : la réparation des accidents du travail. La loi du 9 avril 1898 crée un régime spécial d'indemnisation des victimes d'accidents du travail.

1973 : ramenait ce seuil à 300 salariés et prévoyait la possibilité de créer plusieurs CHS dans les entreprises de plus de 1500 salariés. Le rôle du CHSCT se voit doté d'un droit d'alerte. Le CHSCT devient une instance représentative de stature similaire au CE.

1982 : unification l'hygiène et sécurité et conditions de travail.

2003 : elle s'élargit même à la prévention de l'ensemble des risques technologiques



Les textes sur le harcèlement sexuel et moral confèrent aux CHSCT un rôle de veille et de vigilance qui le pousse à s'intéresser à une sphère de risques sur laquelle son histoire, axée sur l'étude des accidents, l'avait assez peu préparé.

Son rôle a donc évolué au gré de l'évolution des conditions de travail modernes et des risques pour la santé.

En un peu plus de 60 ans (depuis 1947), les CHS puis les CHSCT se sont installés dans le paysage de l'entreprise comme des acteurs incontournables de la prévention des risques et de la protection de la santé. Les organisations syndicales consacrent beaucoup d'énergie à former et professionnaliser leurs représentants ; les organisations patronales réfléchissent au rôle clé que doit jouer le Président de ce Comité. C'est un lieu rare où le dialogue se place davantage sur le terrain de la concertation, de la « co-construction » et de la consultation que sur celui de la négociation.

A l'AVSC GE, il existe 3 CHSCT avec des périmètres de compétences liés à la géographie de l'unité.

La CFDT assure le rôle de secrétaire du CHSCT en Lorraine et en Alsace. Pour toutes questions relevant des compétences de cette instance dans notre région, n'hésitez pas à contacter notre élue CFDT Véronique Pinon.

veronique.pinon@orange.com

VENTE DU BÂTIMENT A DE NANCY BERTHELEMY

Après la vente des bâtiments B et C du site «Nancy Berthelemy», l'acquéreur de ces derniers a souhaité se positionner sur l'achat du 3^{ème} bâtiment du site.

France Telecom, dans son souci d'économie et d'optimisation des locaux, va donc valider cette vente et vient vers le CE afin de nous informer sur cette vente. Information en deux temps : en janvier sur la partie vente et en mars-avril sur la partie déplacements des personnes.

Sur les 99 salariés du site, **37** salariés du service **CVAD** de l'**AVSC** sont concernés par le déménagement à venir ;



A priori, les sites de St Max et St Georges seront principalement sollicités pour accueillir le personnel. La **date cible** du déménagement est **janvier 2014**.

Plusieurs représentants CFDT participeront au comité de coordination des **CHSCT** qui regroupera l'ensemble des unités impactées.

La **CFDT** sera vigilante à la question cruciale des conditions

de travail et de parking. Première réunion le **4 mars...**

BILAN DES PRIMES EXCEPTIONNELLES 2012

Le total de ces primes représente 34800€ .

La Direction nous a rappelé qu'un salarié ne doit pas toucher cette prime tous les ans car la promotion doit devenir la réponse à terme.

La **CFDT** a notamment défendu le cas des soutiens dont la perspective de promotion sur leur poste est exclu aujourd'hui par FT alors que c'est possible sur d'autres unités (UAT ou AE par exemple).

La **CFDT** a également rappelé la nécessité de cohérence entre primes exceptionnelles et augmentations managériales pour les salariés contractuels.

La prime de 300 € pour toute relation tutorale réalisée en 2012 par un salarié non cadre a été versée à 17 tuteurs mais n'entre pas dans le dispositif des primes exceptionnelles.

SITE	SALARIES
AUXERRE	10
BELFORT	1
EPINAL	15
LONS	4
MACON	4
METZ	6
NANCY	2
SCHILTIGHEIM (DEV)	7
SCHILTIGHEIM (SPAH)	4
DIJON	4

Le calendrier de la section

- Réunions DP
 - ✓ Metz les 07 mars, 4 avril, 7 mai 2013
 - ✓ Epinal/Nancy les 21 mars, 16 avril, 23 mai 2013
- CHSCT AVSC Lorraine
 - ✓ 24 mai 2013
- Heures Infos Syndicales
 - ✓ Epinal : 11 mars, 12 avril, 06 mai 2013
 - ✓ Metz : 12 mars, 05 avril, 03 mai 2013
- Bilatérale DS CFDT / Direction AVSC
 - ✓ 22 mars 2013

Vous souhaitez adhérer

Contactez vos représentants cfdt de l'AVSC

Véronique PINON : veronique.pinon@orange.com 06 48 82 45 67. Secrétaire CHSCT

Jacques STIRN : jacques.stirn@orange.com 06 81 77 52 41. DS, DP. Membre CHSCT

Jean FLEURENTIN : jean.fleurentin@orange.com. DP

Claude THIRION : claudethirion@orange.com DP Metz

Bernadette MARQUIS : bernadette.marquis@orange.com — Référente CFDT ASC

La CFDT c'est aussi :

- ✓ Une défense personnalisée
- ✓ Une réduction d'impôt (déduction fiscale de 66% pour la cotisation).
- ✓ Une caisse de solidarité (à partir du 3ème jour de grève)
- ✓ Un droit d'expression
- ✓ Une formation syndicale
- ✓ Une information régulière



Et aussi **Adhérent+** (service d'accompagnement dans l'évolution d'un parcours professionnel)
CFDT 3C Lorraine

Syndicat CFDT Communication, Conseil, Culture de Lorraine
2, rue du Général de Lardemelle - BP 80527 - 57009 METZ Cedex 1
Tél : 03 87 16 21 72 - Fax : 03 87 16 28 45 - E-Mail : lorraine@f3c.cfdt.fr